

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 avril 2024

**SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET LE RENOUVELLEMENT DES
GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2436)**

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE1977

présenté par

M. Prud'homme, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élisabeth Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terreiro, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter

ARTICLE PREMIER

Après l'alinéa 9, insérer l'alinéa suivant :

« – orienter les politiques agricoles afin d'atteindre un objectif d'autonomie protéinique totale en protéines végétales pour l'alimentation humaine et d'élevage à horizon 2050 ; ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, le groupe parlementaire LFI-NUPES désigne comme objectif structurant des politiques publiques l'atteinte d'une autonomie protéinique totale en protéines végétales pour l'alimentation humaine et d'élevage à horizon 2050.

En 2022, la France a importé 3,3 millions de tonnes de soja, dont environ les deux tiers du Brésil. Entre 70 % et 90 % de la production de soja est utilisée pour nourrir les animaux d'élevage. À l'échelle planétaire, le soja est l'une des principales causes de la déforestation.

Dans un premier rapport d'analyse publié le 16 janvier 2024 sur le déploiement de la Stratégie nationale pour les protéines végétales lancée en décembre 2020, France Stratégie pointe l'absence d'éléments permettant d'affirmer que le Gouvernement atteindra ses objectifs d'augmentation de 40 %, dès 2023, des surfaces semées avec des espèces riches en protéines végétales. Par cet

amendement, le groupe parlementaire LFI-NUPES fixe un objectif ambitieux de déploiement des cultures riches en protéines végétales, qui devra être accompagné d'investissements massifs attribués selon des critères environnementaux précis concernant les modes de cultures et favorisant la transition vers un modèle d'élevage paysan.

Cet amendement vise donc à fixer un objectif d'autonomie protéinique totale en protéines végétales pour l'alimentation humaine et d'élevage à horizon 2050, dans l'objectif de renforcer notre souveraineté alimentaire, d'accroître l'autonomie des fermes et le revenu des agriculteurs, et d'améliorer notre capacité à produire durablement.